

Budget 2024

Un excédent de charges contenu dans un contexte inflationniste

Le budget 2024 de la Ville de Morges affiche un excédent de charges de CHF 10.3 millions, comme l’an dernier, dans un contexte marqué par l’inflation. Les taux d’intérêt à la hausse ont un impact non négligeable sur les finances communales, ce qui incite d’autant plus la Municipalité à poursuivre son effort sur les charges maîtrisables. La marge d’autofinancement diminue, mais reste positive à CHF 1.1 million.

La Municipalité présente un budget 2024 prévoyant un excédent de charges de CHF 10.3 millions, un montant semblable au budget 2023. L’excédent de charges est dû à plusieurs facteurs, et en premier lieu à l’inflation. La Municipalité assume son rôle d’exemplarité en tant qu’employeur public et indexe les salaires de son personnel afin de ne pas diminuer le salaire réel et de maintenir le pouvoir d’achat. Par ailleurs, le budget est marqué par la crise énergétique. Le nombre de clients et les volumes de gaz consommés sont en réduction, conséquence de la hausse des prix et de la volonté municipale d’accélérer la transition énergétique. Enfin, le budget subit l’augmentation des charges intercommunales (transports publics, places d’accueil pour l’enfance) en raison du développement des prestations et de la prise en compte de l’augmentation de la population morgienne. Une grande partie de ces charges est néanmoins compensée par un retour péréquatif plus important.

Gestion rigoureuse des charges maîtrisables

Malgré les vents contraires, le budget 2024 est aussi influencé par des éléments ayant un impact positif. Il prévoit une hausse des recettes fiscales non liées au taux, ainsi qu’une baisse du prix de l’électricité par rapport au budget 2023. Il faut également souligner que la Ville poursuit sa gestion rigoureuse des charges réellement maîtrisables. Dans le même temps, la Municipalité fait le choix d’investir pour maintenir une haute qualité de vie à Morges et un niveau élevé de prestations. Elle prévoit par exemple de créer un poste de chargé·e de projets pour les manifestations, avec la volonté de soutenir le tissu associatif et de maintenir les manifestations qui font vivre la ville et ses commerces.

Les dépenses d’investissement atteindront CHF 35.8 millions. Le chantier de l’école de Chanel se taille la part du lion, avec CHF 11.7 millions. La marge d’autofinancement reste positive, à CHF 1.1 million.

La Municipalité

Morges, le 27 septembre 2023

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population – tél. +41 78 623 56 05
Mme Marilyne Donzé, Service des finances – tél. +41 21 804 96 26
